



Mon employeur m'oblige à prendre tout mes congés en hiver

Par **babache**, le **22/05/2009** à **14:08**

Bonjour,
Je suis contractuelle et je m'occupe du tourisme (accueil, développement...) dans une mairie. Nous sommes plusieurs personnes à travailler pour le syndicat d'initiative municipal.
Mon employeur (le maire) a une nouvelle lubie cette année qui est de nous obliger à prendre nos congés entre Octobre et Avril. Selon lui il faut que le personnel soit au complet le reste de l'année pour assurer l'accueil (nous sommes pourtant loin d'être submergés par les touristes dans notre petite commune).
A-t-il le droit de faire ça ?
Merci pour vos réponses.

Par **Marion2**, le **22/05/2009** à **14:15**

Bonjour,
Oui, il a le droit.
Cordialement.